

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN & ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE

N° d'ordre : 20200720-15DCC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 juillet 2020

L'An deux mille vingt, le lundi vingt juillet à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis au gymnase de l'Escale à SAINT-JEAN-SUR-VEYLE sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)	COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL	x			Mézériat	G. DUPUIT	x		
	M. GADIOLET (suppléant)					N. ROBIN	x		
Biziat	G. AGATY	x			Perrex	L. VOLATIER	x		
	C. LEMONON (suppléante)					J.-J. VIGHETTI	x		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	x			Pont-de-Veyle	J.-M. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE		x	
Chaveyriat	G. RAPY	x			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	x		
	G. RONGEAT (suppléante)					V. CONNAULT	x		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	x			Saint Cyr-sur-Menthon	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					J.-L. CAMILLERI	x		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	x			Saint Genis-sur-Menthon	H. ANGLESIO	x		
	C. TURCHET	x				B. PELLETIER	x		
Cruzilles-les-Mépillat	M. DANNACHER	x			Saint Jean-sur-Veyle	C. GREFFET	x		
	D. BOYER	x				M. BROCHAND (suppléant)			
Grièges	J. POLONIA (suppléant)				Saint Julien-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	x		
	A. GREMY	x				R. BROYER (suppléant)			
Laiz	T. CHARVET	x			Vonnas	S. REVOL	x		
	A. SANDRIN		x			L. MAUGE (suppléant)			
	S. SCHAUING	x				A. GIVORD	x		
	S. MARECHAL GOYON	x				J.-F. CARJOT	x		
						E. DESMARIS	x		
						F. DUBOIS		x	
						J.-L. GIVORD	x		

Envoi de la convocation :13/07/2020

Affichage de la convocation :15/07/2020

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 29

M. Michel GENTIL a transmis pouvoir à M. Christophe GREFFET et a rejoint la séance à 20h15

Mme Annie SANDRIN a transmis pouvoir à Mme Annick GREMY

Mme Aurélie ALEXANDRINE a transmis pouvoir à M. Luc MICHEL

Mme Françoise DUBOIS a transmis pouvoir à M. Jean-François CARJOT.

A l'unanimité, Monsieur AGATY est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : AFFAIRES GENERALES – Désignation de délégués auprès du syndicat mixte Veyle Vivante

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019 mentionnant notamment la compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement », ainsi qu'un ensemble de compétences optionnelles complémentaires ;

Considérant que par application du mécanisme de substitution, dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI, la Communauté de communes siège dans le syndicat mixte Veyle Vivante en lieu et place des communes ;

Considérant que la Communauté de communes est représentée au sein de ce syndicat par un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune membre ;

Considérant que suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires intervenu en mars 2020, il est nécessaire de procéder à la désignation des nouveaux représentants titulaires et suppléants de la Communauté de communes au sein du syndicat Veyle Vivante ;

Considérant qu'il appartient par conséquent à la Communauté de communes de désigner ses représentants au sein de ce syndicat ;

Considérant que deux candidatures ont été présentées pour le poste de titulaire s'agissant de la commune de MEZERIAT : celle d'Eric BOZONNET et celle de Leslie VOLATIER ;

Considérant que dans ces conditions, il a été procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires ;

Considérant qu'après un premier tour de scrutin, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32
- à déduire : bulletins litigieux énumérés à l'article L 65 Code électoral : 1
- reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 31
- majorité absolue : 16

Ont obtenu :

M. Eric BOZONNET	quinze (15) voix
Mme Leslie VOLATIER	seize (16) voix

Considérant que Leslie VOLATIER est ainsi élue représentante titulaire issue de la commune de MEZERIAT au sein du syndicat mixte Veyle Vivante ;

Considérant les candidatures reçues pour les autres communes ;

**Le Conseil communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ELIT les délégués suivants pour le représenter au sein du syndicat mixte Veyle Vivante :

TITULAIRE :	➔ SUPPLEMENT ASSOCIE :
Guillaume AGATY	Jean-Jacques BILLET
Richard BOACHON	Charlène LABALME
Jean-Marie MANIGAND	Florian MOREL
Patrick DURANDIN	Michèle DANNACHER
Pierre GONNARD	François GABILLET
Christian LORIN	Christian PACCOUD
Francis BOURGEOIS	Alexandre MUZY
Leslie VOLATIER	Joël MONIER
Julien FARGEOT	Clément RENOUD
Luc MICHEL	Jean-Claude AUBLANC
Michel DUBOST	Matthieu ROBELIN
Dominique MOREL	Jean-Paul LAUNAY
Paul BOULANGER	Julien DAUJAT
Sébastien BROYER	Stéphanie COURTIAL
Vincent MOREL	Bernard CHEVALIER
Jean-Louis GIVORD	Claude RABUEL

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20200720-20200720-15DCC
-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

Certifié exécutoire

Affiché le :

31 JUL. 2020

Transmis en Préfecture le :

31 JUL. 2020



Voies et délais de recours : En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

